



La Gazette de la Tour

Lettre d'information n°16 - Juin 2016

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi :
13h30 - 17h00

Mardi :
16h00 - 19h00

Jeudi :
8h30 - 13h00

Vendredi :
15h - 19h00

Samedi :
Sur rendez-vous

Membres de la commission Communication & Vie Associative :

Agnès Bocquel,
Emmanuel Géniquet,
Christine Navarro,
Anny Sanlaville,
Eric Uridat,
Aurélie Varrier,

Bonjour à tous,

L'équipe municipale poursuit son travail d'élaboration des projets du mandat en cours. Le vote du budget est bien entendu le moment des discussions, des choix et des décisions en vue de la programmation des chantiers. Au-delà des entretiens classiques des routes ou des bâtiments, et du fonctionnement d'une commune, l'équipe travaille sur :

- La sécurisation du cheminement doux et réfection de la chaussée du Chemin Vert. Une réunion de quartier a été organisée le 24 mai en présence du bureau d'études pour une présentation du projet/recueil des avis des riverains. Travaux en octobre, novembre.
- La rénovation des escaliers devant l'église et le redressement du monument aux Morts sont programmés pour l'automne. L'entreprise Nuguet, habilitée à de tels travaux sera en charge du chantier.
- La rénovation/extension et mise aux normes de la salle polyvalente. Une réunion avec les membres des associations est prévue le mercredi 15 juin avec l'architecte en charge du projet. Travaux prévus pour 2017.
- Le projet de remplacement du restaurant scolaire par un bâtiment « en dur » avec la mise aux normes des toilettes de l'école, principalement, fait l'objet d'un travail d'aide juridique avec le Centre de Gestion de l'Ain pour la consultation d'un maître d'œuvre. Le comité de suivi sera réuni dès que l'architecte sera retenu.
- L'agrandissement ou création d'un nouveau cimetière doit avancer. Le cabinet Géosign travaille avec nous sur la recherche de la meilleure solution. Une réunion publique sera organisée dès que nous aurons suffisamment d'éléments pour la réflexion commune.

La liste est longue et les démarches sont complexes dès lors qu'il s'agit de « marché public », de « diagnostics » en tout genre et de financer le tout en sollicitant les subventions de l'Etat, du Conseil Départemental et de nos députés ou sénateurs. Le recours à l'emprunt est nécessaire pour des investissements conséquents, adaptés à la vie de la commune et à son devenir. La hausse des taux d'imposition a été beaucoup discutée en conseil municipal cette année. Elle reste un moyen de financement complémentaire à tous nos efforts.

Emmanuel Geniquet vous détaille le budget ci-après ; budget qui traduit notre volonté de continuer à investir pour une vie agréable et dynamique à Sainte Euphémie.

Bonne lecture à toutes et tous.

Anny Sanlaville.
Maire

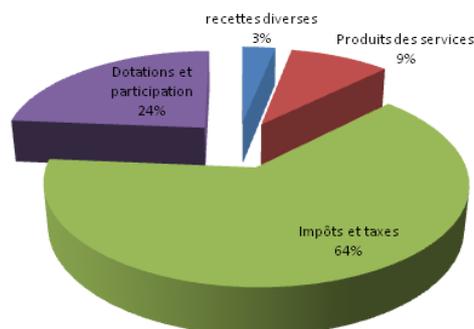
Exécuté 2015

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'année 2015 a été voté à l'équilibre pour un montant de 914 800€ avec une prévision d'excédent de 210 672€ qui devait alimenter la section d'investissement.

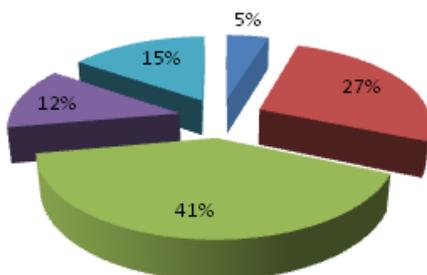
Au final la section de fonctionnement a été exécuté à hauteur de 804 622€ en recette et 680 971€ en dépense soit un excédent de fonctionnement de 123 651€.

Recettes fonctionnement 2015



Dépenses fonctionnement 2015

- Charges financières
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- autres charges de gestion
- excédent de fonct



Le poste des dépenses de personnel a fait l'objet d'une décision modificative pour permettre de payer les salaires et les charges du mois de décembre. Cette hausse est due pour partie à la modification des grilles de la catégorie C des agents territoriaux, à la fin du contrat aidé sur un poste de renfort et une modification des cotisations sociales.

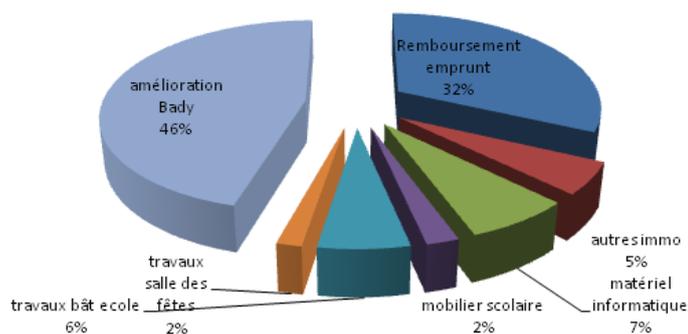
Les dépenses ont néanmoins été maîtrisées face à la baisse des dotations de l'Etat (- 13 000€ au titre de la contribution des collectivités au redressement des finances publiques). La principale ressource de la commune reste les impôts locaux. Le taux n'a pas été modifié en 2015.

Investissement

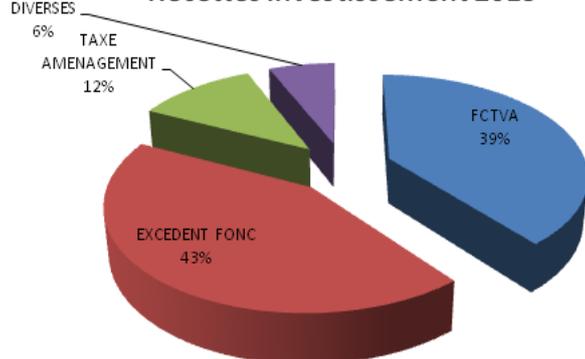
L'année 2015 a vu se concrétiser un chantier important, celui de la mise en sécurité du hameau du Bady. Le coût de cet investissement est de 100 000€ TTC.

Le mobilier du restaurant scolaire a été renouvelé par du mobilier absorbant le bruit soit un investissement de 4 031€.

Dépenses Investissement 2015



Recettes Investissement 2015



Les bâtiments scolaires ont également bénéficié de travaux (réfection de salle, changement de fenêtre etc.) pour un total de 11 223€.

Pour effectuer ces dépenses, les recettes d'investissement proviennent essentiellement de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 121 413€. Pour l'année 2015, la recette provenant du fonds de compensation de la TVA (remboursement d'une partie de la TVA sur les dépenses d'investissement N-2) s'est élevé à 110 234€.

• Budget prévisionnel 2016

➤ Fonctionnement

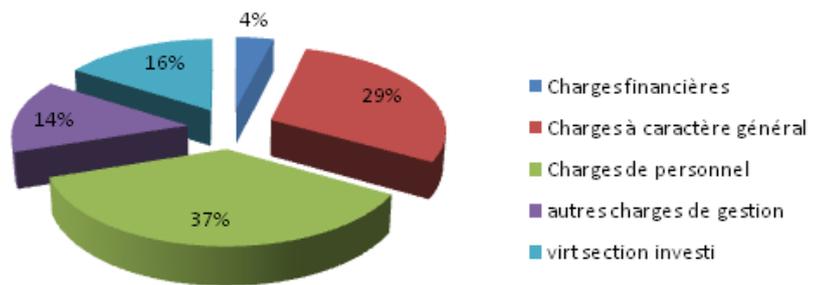
Le budget primitif a été voté à l'équilibre pour un montant de 941 473€, avec une prévision d'excédent de 150 000€. Cette somme a été retenue en recette d'investissement. La nouveauté budgétaire pour l'année 2016 est l'éligibilité, des dépenses de fonctionnement pour les travaux de voirie et d'entretien de bâtiment, au fonds de compensation de la TVA. Nous allons pouvoir en 2018 récupérer par l'intermédiaire de ce fonds, une partie de la TVA comprise dans ces travaux.

La charge des intérêts de la dette tend à diminuer.

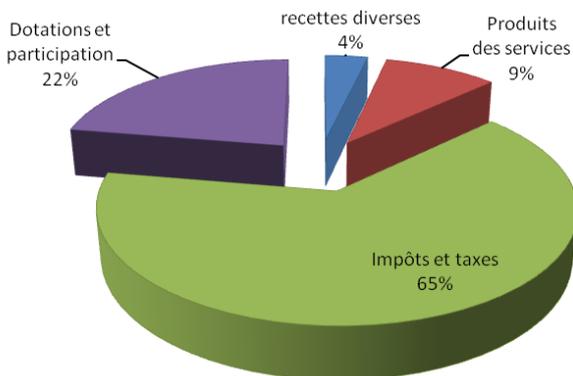
Le poste des subventions a été prévu à la hausse par rapport à 2015 (45 000€ en 2016 pour 25 000€ en 2015).

La commune devant supporter seule le coût de sa politique jeunesse depuis l'arrêt de l'association des jeunes du Formans en collaboration avec la commune de Saint Didier de Formans.

Dépenses fonctionnement BP 2016



Recettes fonctionnement BP 2016



En recette, la dotation de l'état est toujours à la baisse pour la 3^{ème} année consécutive (-13 000€).

Après des discussions constructives en conseil municipal, les taux de la part communale restent inchangés à 11,84% pour la taxe d'habitation, 12,47% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 49,50% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Toutefois, cela ne signifie pas que les impôts locaux n'augmenteront pas. En effet, la loi de finances pour 2016 a prévu une revalorisation des bases des impôts locaux de 1%. Par ailleurs, chaque collectivité est libre de la fixation de sa fiscalité.

➤ Investissement

Pour l'année 2016, le projet qui va occuper l'adjoint aux travaux est la rénovation de la salle polyvalente. Un budget de 110 000€ a été attribué pour ce projet.

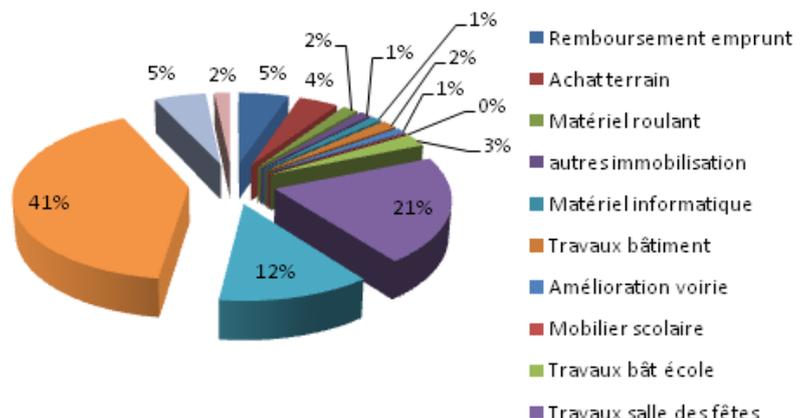
Le deuxième chantier qui sera lancé en 2016 est la construction d'un bâtiment à usage de restaurant scolaire, ce projet a été doté pour l'instant de 280 000€.

Suite aux événements de l'année 2015, la sécurité dans les établissements scolaires doit être renforcée. Aussi, nous devons sécuriser l'entrée de l'école coté rue de la mairie soit un coût prévisionnel de 30 000€.

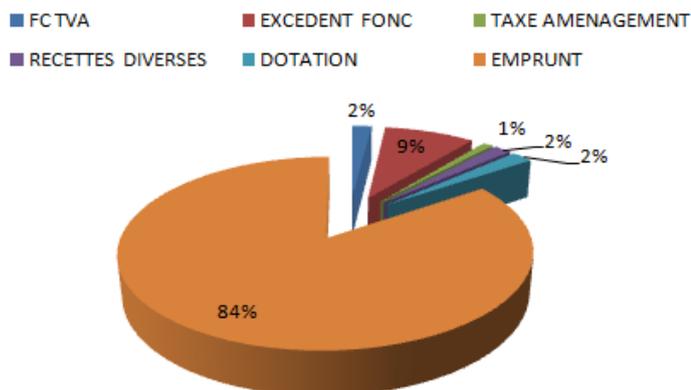
La sécurisation du chemin vert se concrétisera également en 2016 avec un budget prévisionnel de 150 000€.

Enfin, un dossier urgent nous préoccupe, celui du cimetière. Une ligne de crédit de 30 000€ a été prévue.

Dépenses Investissement BP 2016



Recettes investissement BP 2016



Pour financer ces investissements, le budget a été équilibré au moyen d'un emprunt de 500 000€.

Suite aux discussions avec nos partenaires financiers et devant les taux de crédit attractif, le conseil municipal a finalement décidé d'emprunter 900 000€ auprès de l'agence France Locale. L'agence France Locale est un organisme public créé pour aider au financement des collectivités locales. Dès lors, les collectivités souhaitant emprunter auprès de cet organisme doivent souscrire au capital. Pour notre commune notre souscription au capital est de 8 100€. Aussi, nous avons affecté 9 000€ au compte des titres de

participation. Suite à cet emprunt supplémentaire, les opérations suivantes ont été abondées (informatique + 5 000€ soit un total de 13 600€ ; travaux salle des fêtes + 140 000€ soit un total de 250 000€ ; le projet du restaurant scolaire +211 000€, soit un total de 491 000€ ; et l'opération du cimetière + 35 000€ soit un total de 35 000€.

• Focus sur la dette

Au 1^{er} janvier 2016 la commune a une dette de 952 650€. Pour l'année 2016, l'annuité sera de 97 896€ qui se répartit en 36 648€ au titre des intérêts et 61 247€ au titre du capital.

Un emprunt d'un montant restant de 18 100€ sera terminé en 2019.

Au 31/12/2016, l'encours de la dette de la commune sera de 1 791 403€.

●●● DATES A RETENIR

- **24 Juin 2016 - CONFERENCE SANTE - ASSOCIATION VIVRE EN DOMBES SAONE VALLEE**
à 17h00 à la salle des fêtes de MISERIEUX
- **7 Juillet 2016 - REUNION PUBLIQUE CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX à l'attention des habitants de la commune**
à 18h00 à la petite salle polyvalente
- **26/27 Août 2016 - INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE - TAP, 1,2,3 SOLEIL & SOU DES ECOLES**
En mairie : Vendredi 26 Août de 17h à 19h - Samedi 27 Août de 10h à 12h

●●● ENVIRONNEMENT

• Avis de décision

Devant la recrudescence des feux de déchets verts notamment, constatés au printemps, devant les nombreux appels de riverains souffrants de cette situation, devant la difficulté à faire appel au bon sens et au respect de la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts ; la municipalité a décidé de prendre un arrêté visant à interdire les feux sur la commune quel que soit la période et les distances des habitations. Cet arrêté sera intégré à la lettre d'information de cet été et adressé aux services de gendarmerie pour la prise en compte.

Anny Sanlaille.
Maire